Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_101-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-101 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_101-DE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZAE D'ANGLUMEAU : CONVENTION AVEC ENEDIS POUR LA REMISE D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-président, en charge du développement économique,

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Zone d'Activités d'Anglumeau réalisés en 2013/2014, l'ex CdC du Sud Libournais a effectué des travaux de raccordement électrique qu'il convient de rétrocéder à Enedis par le biais d'une convention.

Suite à la fusion entre la CdC du Sud Libournais et La Cali, la régularisation de cette convention a été reportée et doit être maintenant réalisée par La Cali.

Cette remise d'ouvrage entraîne un remboursement de la part d'Enedis à La Cali de 35 042.61 € HT.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 mai 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**62** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer la convention avec Enedis pour la remise d'ouvrages électriques de la Zone d'Activités d'Anglumeau.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS Gironde

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_102-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-102 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_102-DE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ADIE

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-Président, en charge du développement économique,

L'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) est une association nationale reconnue d'utilité publique qui accompagne les porteurs de projets de création ou de développement d'activités économiques. Elle a pour but de promouvoir directement ou indirectement le droit à l'initiative économique des catégories de population les plus défavorisées et exclues du marché du travail. Cela se traduit notamment par un accompagnement et des conseils pour les porteurs de projet mais également par l'attribution de micro-crédits d'un montant maximum de 10 000 €.

Depuis 2016, La Cali et l'Adie ont développé un partenariat afin de renforcer la présence, les moyens d'actions et les objectifs de l'Adie sur le territoire de La Cali afin de favoriser l'accompagnement et le financement des créateurs d'entreprise, le retour à l'emploi des plus défavorisés et la pérennité des activités économiques.

L'activité de l'Adie s'est stabilisé en 2017 sur le territoire et celle-ci a eu 107 nouveaux contacts (102 en 2016) dont 43 dossiers instruits (42 en 2016). Ce dispositif a permis à 22 personnes de La Cali (21 en 2016) de bénéficier d'un microcrédit pour le développement d'une activité économique : 6 à Libourne, 4 à Coutras, 2 à Abzac, 2 à Guîtres 1 à Daignac, 1 à Izon, 1 à Lalande de Pomerol, 1 aux Billaux, 1 à Saint Martin du Bois, 1 à Saint Médard de Guizières, 1 à Saint Seurin sur l'Isle et 1 à Vayres. Cela représente près de 90 000 € de prêts accordé pour la création d'activités sur le territoire. Des projets tels que la coiffure à domicile, la restauration à emporter ou encore la vente de vêtements ont ainsi pu bénéficier de l'accompagnement technique et financier de l'Adie.

De plus, l'Adie développe également un micro-crédit personnel pour l'emploi salarié permettant aux demandeurs d'emplois de financer leur véhicule ou leur permis de conduire. En 2017, 9 personnes du territoire en ont bénéficié. Vu les difficultés de mobilité observées sur le territoire, il peut s'agir d'un moyen intéressant de favoriser l'employabilité des personnes.

Au regard des résultats depuis 2016, La Cali souhaite poursuivre ce partenariat avec l'Adie en attribuant une subvention d'un montant de 100 € par dossier Cali instruit, 200 € par dossier Cali financé et en ajoutant 50 € par micro-crédit personnel pour l'emploi salarié accordé au titre de l'exercice 2018.

Cette subvention est plafonnée à 9 500 euros (9 000 € en 2017) correspondant à l'instruction de 40 dossiers, au financement et à l'accompagnement de 25 dossiers de création d'entreprise et de 10 dossiers de micro-crédit personnel pour l'emploi salarié.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 mai 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**62** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :
- verser une aide de 9 500 € maximum à l'Adie pour le renforcement de ses actions sur le territoire ;
- signer la convention de partenariat avec l'Adie.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire DECO1 – fonction 90

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication, le 28 mai 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_103-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-103 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_103-DE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC INITIATIVE GIRONDE

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-président, en charge du développement économique,

Initiative Gironde a pour objet de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels et qui ont un besoin d'accompagnement. Les bénéficiaires sont les créateurs ou repreneurs de petites ou de très petites entreprises (moins de 10 salariés) de moins de 3 ans d'activité sur le territoire du département de la Gironde, de tout secteur d'activité à l'exception de l'intermédiation financière, de la promotion ou de la location immobilière, et des agents commerciaux, les agriculteurs sont également éligibles. Initiative Gironde accorde des prêts à taux 0 allant de 1 500 à 25 000 € permettant d'avoir un effet de levier auprès des banques.

Depuis 2017, La Cali et Initiative Gironde ont développé un partenariat afin de favoriser l'accompagnement et le financement des créateurs et repreneurs d'entreprise, ce dispositif étant complémentaire avec celui de l'Adie qui est plutôt ciblé sur des projets plus conséquents.

En 2017, l'activité d'Initiative Gironde s'est accentuée sur le territoire de La Cali. 45 contacts (20 en 2016) ont été établis, 17 dossiers ont été instruits et 15 dossiers (9 en 2016) ont pu bénéficier d'un prêt à taux 0 pour financer leur création ou reprise d'entreprise (restaurants, bijouterie, application web…).

Au regard des résultats de 2017, La Cali souhaite poursuivre et renforcer son partenariat avec Initiative Gironde en lui attribuant une subvention annuelle dédiée à son fonctionnement et sous conditions, d'un montant plafonné à 8 750 € (7 500 € en 2017). Cette somme correspond au financement et à l'accompagnement de 15 dossiers sur le territoire intercommunal par an (500 € par dossier) et à la prise en compte de 5 dossiers instruits mais qui n'auraient pas pu aboutir pour des raisons propres au projet (250 € par dossier).

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 mai 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**62** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une aide de 8 750 € maximum à Initiative Gironde pour le renforcement de ses actions sur le territoire ;
- signer la convention de partenariat avec Initiative Gironde.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire DECO1 – fonction 90

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_104-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 22 MAI 2018

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018
L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_104-DE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
MODERNISATION DU RESTAURANT INTER-ENTREPRISE : SOUTIEN A L'ASSOCIATION DES INDUSTRIELS DE LA CALI

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-président, en charge du développement économique,

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, La Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali) souhaite poursuivre son soutien au maintien et au développement des services aux entreprises.

Créée en 1966 par un groupement d'entreprises situées à La Ballastière, l'association des Industriels de La Cali (originellement l'association des Industriels de La Ballastière) propose et développe des services mutualisés aux entreprises. Sa principale mission concerne la gestion de la restauration inter-entreprises. Pour cela, elle propose une gamme diversifiée de repas correspondant aux attentes des entreprises : self, repas d'affaires, livraison de plateaux, cocktails et petits déjeuners. Par ailleurs, l'association propose également un service de gardiennage des entreprises et la mise en œuvre d'actions collectives (mutualisation de moyens, échanges, mises à disposition de salles de réunion…).

De nombreuses entreprises utilisent régulièrement le restaurant (environ 900 repas/jours) et les principales entreprises de Libourne sont adhérentes à cette association (CEVA santé animale, Arena, Carpenter, Thierry Bergeon Embouteillage, la GIP, meilleur contact, Schneider Electric…). Depuis 2013 et son changement de nom en Association des Industriels de La Cali, l'association a pour ambition de mettre en place ces services sur les Zones d'Activités du territoire au fur et à mesure de leur commercialisation et de leur pertinence économique.

Depuis sa création, cette association est un partenaire historique de la ville de Libourne puis de La Cali pour le développement des services aux entreprises. La ville avait notamment fourni à titre gracieux le terrain puis participé aux différentes modernisations et mises aux normes du restaurant et du service de la médecine du travail qui ont eu lieu aux cours des années 90 et 2000. Avec le transfert de la compétence développement économique, La Cali a pris le relais de ce partenariat et a notamment participé en 2012 à hauteur de 25 000 € à la réalisation du parking et des abords du restaurant inter-entreprises. En 2016, l'Association des Industriels de La Cali a réalisé l'agrandissement et la modernisation du restaurant inter-entreprises permettant ainsi une amélioration du service de livraison des repas dans les entreprises du territoire, une mise aux normes (hygiène, sécurité, handicapés), la mise en place d'une connexion wifi et l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques. La Cali avait soutenu ces investissements à hauteur de 60 000 €.

En 2018, l'association prévoit la rénovation, l'isolation et la sécurisation du bâtiment. Celui-ci date de 1967 et présente des problèmes d'étanchéité et de dégradations diverses. Ce projet est estimé à 193 500 € HT et une subvention de 45 000 € (23 % de l'opération) est sollicitée auprès de La Cali.

Ces travaux vont participer à la pérennisation et au développement de la qualité des services communs proposés aux entreprises et à leurs salariés. De plus, cela va contribuer à renforcer le dynamisme et l'image du territoire vis-à-vis des entreprises.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 mai 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**62** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :
- verser une aide de 45 000 € à l'Association des Industriel de La Cali pour la modernisation du restaurant inter-entreprises ;
- signer la convention de partenariat avec l'Association des Industriel de La Cali.

Imputation budgétaire : chapitre 204 - compte 20422 - service gestionnaire et destinataire DECO1

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_104-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_104-DE